

Bonjour,

Les notes ci-dessous constituent l'ossature du mémoire que je souhaite présenter devant les commissaires de l'OCPM.

Elles exposent un arrimage difficile entre la mission culturelle de la Société Radio-Canada et l'ampleur du projet urbain.

Philippe Côté

**

À l'Est, du nouveau ?

La consultation porte sur le projet de règlement et non pas sur l'accord de développement entre MTL et la SRC qui accompagnera le règlement lors de son adoption par le conseil municipal.

Le projet de Radio-Canada est évalué à 1.6 milliard \$. Le bénéfice dégagé par la SRC et pour la SRC ne fut pas rendu public devant l'OCPM.

Le but de l'opération immobilière vise à dégager un profit pour la mise à niveau des installations de la maison mère de la Société Radio-Canada.

La SRC doit procéder ainsi, car le gouvernement fédéral n'entend pas financer le redéveloppement de la Maison de Radio-Canada à MTL.

**

L'ancrage et le développement de la SRC à MTL relève pourtant du rayonnement de la métropole francophone des Amériques.

Toutefois la mise à niveau de la maison mère de la SRC ne fut pas à l'agenda du Rendez-Vous 2007. La contribution fédérale se concentrant dans le Sud-Ouest et dans le Vieux-Port.

À remarquer que l'augmentation du budget de Télé-Québec dont les studios sont aussi localisés dans la Cité des ondes ne fut pas non plus à l'ordre du jour du Sommet de la culture 2007-2017. Le budget actuel de Télé-Québec est quasiment identique à celui de 1983 !

**

Pour une seconde fois dans l'histoire, le quartier Centre-Sud doit supporter localement le développement d'une très grande institution fédérale.

Le projet immobilier de la SRC comprend 2000 logements, 3500 places de stationnement, puis des vastes espaces de bureaux et de commerces. Deux nouvelles rues et deux places publiques seront remises à la Ville de MTL, les places sont constituées par les toits verts des stationnements souterrains.

Les composantes du vaste projet immobilier de la SRC ne correspondes pas nécessairement aux objectifs de réhabilitation urbaine de Centre-Sud.

Une coalition locale dont participe le CSSS Jeanne-Mance revendique un objectif de 30% de logements sociaux donc familiaux sur le site de la SRC. Un objectif minimal, à l'aune de l'expérience des Habitations Jeanne-Mance. Ce patrimoine public de logements familiaux alimente majoritairement les écoles de Centre-Sud.

Puis un second consensus local revendique le recouvrement complet de l'autoroute Ville-Marie pour permettre des habitations sur l'ensemble du site et un accès ultérieur au fleuve St-Laurent. Cette proposition de poursuivre localement le concept original de l'autoroute Ville-Marie ne reflète pas la position du GRUHM en faveur d'une 3e ligne de métro, un projet que nous endossons.

Deux propositions majeures «très coûteuses» qui ne correspondent pas nécessairement au but financier de l'opération immobilière la SRC.

Il y donc en jeu, des arbitrages importants entre la culture, le social et l'environnement.

**

La mission de la SRC concerne le monde des médias et peut difficilement réaliser comme dans le cas de Faubourg Québec un projet urbain sur la longue durée.

Le développement de Faubourg Québec a débuté en 1989, et 20 ans plus tard, il manque encore des commerces de proximité, des parcs pour enfants, des équipements communautaires, une dernière tour d'habitation, l'accès direct au Fleuve, etc.

À l'exemple du redéveloppement fédéral du site de Poste Canada dans le Sud-Ouest, le réaménagement urbain des terrains excédentaires de la maison mère de la SRC devrait relever de la Société immobilière du Canada.

**

Philippe Côté - 5 XII 2008